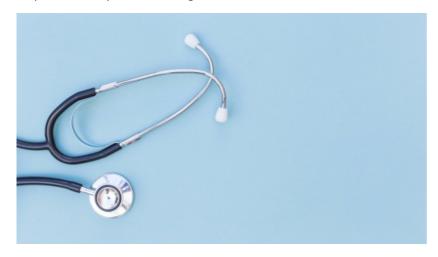


Permanence de soins les week-ends et les jours fériés

Le cabinet médical Péan, situé dans le pôle de santé de Chaumontel, route Départementale 316 met à votre disposition un point fixe de garde.



Sous l'égide de l'ARS, le cabinet organise un point fixe de garde pour vos consultations :

- le samedi après-midi de 12h à 20h,
- les dimanche et jours fériés de 8h à 20h.

Cette mise en place a pour but de prendre en charge les évènements médicaux nouveaux en ville, de manière à éviter l'engorgement des hôpitaux voisins par des pathologies non urgentes.

Notez bien que, dans ce cadre, le cabinet n'effectuera pas de visites à domicile.

Pour accéder à cette consultation, vous pouvez prendre rendez-vous :

- via le site du cabinet
- en composant le 15.

Vous pouvez cependant joindre aussi d'autres cabinets médicaux.

Liens utiles <u>www.pean-medical.org</u> <u>Agence régionale de la santé en Ile-de-France</u>